

Journée de travail

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

« États généraux des migrations »

Lancement d'une concertation citoyenne pour une refonte des politiques migratoires

Compte-rendu synthétique et relevé de décisions

Ouverture - temps d'interconnaissance

La journée a été ouverte avec un « tour de table » : 100 personnes étaient présentes, représentant 77 organisations soit nationales soit locales, associations, collectifs ou syndicats.

Cf. liste de présence en annexe.

Rappel de l'origine de la démarche

Interpellés par de nombreux groupes du mouvement Emmaüs partout en France (pas seulement aux zones frontières), Emmaüs France et Emmaüs international ont conçu le projet de publier un texte commun dans un média national. Ils ont très vite été rejoints par d'autres organisations (le Gisti, le CRID, Amnesty International France, le CCFD-Terre Solidaire).

Publiée le 15 juin 2017, une tribune appelant à une refonte de la politique migratoire et à l'organisation d'une véritable concertation citoyenne ([ici](#)) a rassemblé, en quelques jours, la signature de 450 organisations de la société civile et collectifs citoyens. Interpellé, l'Élysée a finalement accepté de rencontrer ces organisations. Une délégation de 12 organisations (6 des premiers signataires et 6 collectifs citoyens de territoires significatifs) a été reçue par la cellule diplomatique de l'Élysée le 26 juin.

Le rendez-vous n'a - bien sûr - apporté aucune réponse aux questions posées dans la tribune, et réitérées lors de la rencontre, mais ce premier effort collectif et son succès, à la fois à travers la publication commune, la rencontre à l'Élysée et la dynamique collaborative très positive, ont fait germer l'envie de s'unir, encore plus largement, pour porter une parole forte.

Durant l'été, un nouvel appel a été lancé pour l'organisation d'une « conférence nationale citoyenne » sur la politique migratoire de la France. Publiée le 25 juillet et à nouveau diffusée par Médiapart et Bastamag, la tribune a été signée par plusieurs centaines d'organisations, réseaux et collectifs.

Plusieurs organisations ont rejoint le petit groupe d'animation : la Cimade, la LDH, le Secours Catholique, Médecins du Monde. Et un appel a été lancé à tous les signataires qui souhaitent s'impliquer activement dans la préparation d'une telle « conférence citoyenne », collectant plus de 50 réponses positives.

La rencontre de ce 7 octobre marque **le lancement du processus de travail préparatoire à cette « conférence citoyenne »** (ou autre expression, restant à décider). **Elle a pour objectifs :**

- de définir collectivement nos attentes et nos objectifs dans ce processus de concertation citoyenne (« États généraux » / « Conférence nationale »...) (ateliers du matin) ;
- de réfléchir à une feuille de route, un calendrier, ainsi qu'aux acteurs et aux territoires à mobiliser pour des « États généraux » mobilisateurs et inclusifs (ateliers de l'après-midi).

Objectifs/ Attentes vis-à-vis des États généraux

La première série d'ateliers s'est donc consacrée à la question des objectifs et des attentes des participants.

Synthèse en plénière

Trois éléments se dégagent des discussions, soit une triple volonté :

- 1. Construire un rapport de force, en refusant l'inacceptable et en dénonçant les politiques actuelles et/ou à venir (cf.projet de loi 2018), pour amener les pouvoirs publics à changer radicalement de politique migratoire.**
- 2. Être force de proposition pour promouvoir les fondements de politiques migratoires alternatives.**
- 3. Alerter et sensibiliser l'opinion publique et les leaders d'opinion aux questions liées aux migrations et aux politiques migratoires, et construire un mouvement d'opinion ouvert et favorable à la mobilité des personnes.**

Le souci d'intégration des migrants, des étrangers, à ce processus est également remonté comme une préoccupation transversale commune.

Points d'attention / questionnements

- Comment trouver un juste équilibre entre la mobilisation quotidienne face aux urgences et l'impératif de distance nécessaire pour dégager une analyse plus globale et des propositions ? On doit insister sur la dimension politique et non « humanitaire » de nos réponses.

- Attention à ne pas oublier les dimensions européenne et internationale : ex des Accords UE / Afrique qui vont être discutés à Abidjan prochainement qui gèrent toute l'externalisation de la politique migratoire (fichage, Frontex, police, etc.), et dont le coût est comptabilisé dans l'aide publique au développement.

- On doit construire le contenu d'une politique alternative dans un contexte européen et international.

- « Comment on crée du 'nous', quelles sont les conditions de ce « nous collectif » ? Comment on construit et partage une stratégie collective ?

- Il serait utile de s'intéresser aux autres processus « États Généraux » qui ont été conduits dans le passé (y compris récent) pour voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché.

- On doit se saisir des opportunités de calendrier pour se mobiliser et être visibles (semaine de la solidarité, 18 décembre, procès de Cédric Herrou, etc).

- Il est important de ne pas « déconnecter » la question des migrant.e.s des autres formes d'exclusion.
- Des liens doivent être faits avec les autres mouvements sociaux, notamment les syndicats, pour ne pas rester dans un « entre nous ».
- Utiliser ce qui existe déjà : par exemple et en particulier le site de « Sursaut citoyen », qui recense et met en valeur des initiatives locales de citoyens.

Construire la concertation citoyenne

Acteurs / territoires/ calendrier / méthode

Les participants ont constitué plusieurs cercles de discussion sur ces points.

Synthèse des discussions :

1. Appellation

Consensus pour l'appellation « États Généraux sur les migrations ». Point d'attention = il s'agit bien d'un processus et non d'un 'événement'.

2. Acteurs

Premier cercle

- les migrant.e.s/ réfugié.e.s / « dubliné.e.s » (etc) doivent être au cœur du processus et forces de proposition.
- les associations et collectifs citoyens engagés, notamment les 470 signataires et tous ceux qui souhaitent rejoindre le processus, ONG dans le domaine du développement, associations de ressortissants de pays concernés par l'immigration...

Deuxième cercle

- les syndicats, qui étaient mobilisés dans le passé et le sont moins aujourd'hui.
- les acteurs locaux et associations « transversaux » sur d'autres enjeux sociaux.
- les intellectuel.le.s, artistes, cinéastes et leaders d'opinion (ex. Le Clézio).
- les associations culturelles, les clubs sportifs.
- les autorités religieuses.
- les médias, notamment les médias engagés, alternatifs, non seulement comme canaux de communication mais comme acteurs à part entière.
- les chercheurs / milieux universitaires.

Troisième cercle

- les agents de la fonction publique « désobéissants » ou en désaccord avec les politiques qu'ils doivent appliquer
- quid du secteur privé ? des PME solidaires et éthiques notamment

Le processus est ouvert à tous sauf aux partis politiques en tant que tels. Un travail d'enquête sera nécessaire pour apprendre à se connaître et à communiquer entre nous.

Dans les zones transfrontalières, il sera souhaitable d'inviter les acteurs homologues de l'autre côté de la frontière.

3. Territoires

Plusieurs propositions :

- Autogestion des territoires : à chacun de voir qui est pertinent sur son territoire
- Agir dans les territoires où il y a des énergies
- Regrouper en fonction des enjeux (ex. la frontière italienne)
- Agir sur les réseaux sociaux
- Agir par « thématique » : ex. frontières, CAO, etc.

4. Calendrier

- Lancement médiatique le plus rapidement possible.
- Processus de concertation citoyenne sur plusieurs mois. Lancement du cahier méthodologique autour du 18 décembre 2017.
- Organisation de sessions « annuelles » des Etats généraux sur tout le quinquennat ? La première session interviendrait alors vers mai / juin 2018 ?

5. Méthode

- Proposition d'articuler trois temporalités, et cibles :
 - Le projet de loi dont l'examen est prévu en janvier/février 2018. Les acteurs intéressés pourront se regrouper autour d'une « task force » d'analyse et de contre-offensive - notamment juridique - sachant bien entendu que des organisations présentes sont déjà engagées dans ce travail et alimenteront le collectif de leurs actions et propositions.
 - La collecte non seulement des propositions, mais également des réussites et alternatives expérimentées localement, en s'appuyant tout particulièrement (mais non exclusivement) sur la cartographie du Sursaut citoyen qui recense déjà plus de 1000 acteurs : d'ici au printemps 2018.
 - Au printemps et au-delà : l'organisation du premier événement lui-même, et l'anticipation de la suite du processus collectif afin que cet événement ne marque pas la conclusion de nos travaux, mais un temps de renforcement.
- Consultation dans les territoires, organisés par des chefs de file locaux/régionaux autour d'une méthodologie de type « cahier de doléances » pour faire remonter les informations et recommandations qui émergent localement.
- Organisation d'assemblées locales / événements / rencontres avec tous les acteurs concernés : mise en avant d'initiatives positives, de propositions de politique alternatives, etc.
- Possibilité de « labelliser » des actions « États généraux sur les migrations » localement tout au long de l'année pour contribuer à la visibilité du processus.

Prochaines étapes et conclusion

N'oublions pas que nous n'avons pas attendu de nous réunir aujourd'hui pour nous engager ! Nous sommes tous déjà dans des actions de contentieux, d'accueil, de sensibilisation, de mobilisation pour répondre à la situation d'urgence !

- Notre souci aujourd'hui est aussi de prendre du recul et de poser des bases de réflexion pour changer la société.

- Accord collectif pour appeler ce processus « États Généraux des Migrations » (juste vérifier que la 'marque' n'a pas déjà déposée par les collectifs de Grenoble qui s'étaient réunis en novembre 2016).

- Les mobilisations et animations doivent jouer à différentes échelles : locales, régionales, et nationale.
- Nous avons à occuper deux espaces : les différents territoires du pays et l'espace virtuel (internet, réseaux sociaux) ; la mobilisation en ligne ne devra pas être négligée.
- L'objectif est bien que les territoires puissent s'approprier ce processus et approfondir la réflexion (via l'organisation d'assemblées locales par exemple).

Les États généraux des migrations se fixent deux objectifs :

1. Créer un rapport de force avec les pouvoirs publics pour contrer, voire contourner les politiques et projets de loi en cours.
2. Proposer des politiques alternatives d'accueil et d'intégration et faire la démonstration qu'une autre politique est possible.

Concrètement, quel est le programme des prochaines semaines ?

1. D'ici le 31 octobre 2017 : Envoi du compte-rendu et constitution du groupe de facilitation qui coordonne et pilote le processus. Il est important que les territoires soient représentés dans le groupe de facilitation ; et qu'il y ait des « pilotes » dans les territoires pour lancer et organiser le travail de concertation.

Rôle de ce groupe de facilitation dans un premier temps :

- proposer une méthodologie de concertation
- travailler sur le texte d'appel (lettre ouverte ?) et la conférence de presse de lancement (organisation d'une expression collective dans les médias)

2. Novembre 2017 : Lancement médiatique (conférence de presse, lettre ouverte, lancement d'une plate-forme participative / virtuelle. Il est important que des conférences de presse locales puissent se tenir au même moment.

3. Lancement « technique » avec notamment le cahier méthodologique de concertation.

Proposition que cela se passe le 18 décembre (Journée internationale des Migrants) : pour certains groupes c'est opportun, pour d'autres pas nécessairement => ce peut être un élément à faire valoir mais les dates du lancement dépendront des capacités et réalités des territoires.

Des groupes de travail pourront être constitués selon les étapes et les besoins :

Par exemple :

- Réaction au projet de loi / à l'urgence ;
- Rédaction du cahier méthodologique et organisation du processus de concertation ;
- Réflexion sur l'événement national et l'après.

Il sera également proposé de constituer des groupes de travail thématiques au fur et à mesure que les travaux progresseront (que les acteurs seront identifiés et que les propositions émergeront du terrain).

Annexe 1.

Liste de présence à la réunion du 7 octobre 2017

Accueillir au Pays
Actes et citées
AEFJN
Agir Aix-en-Provence
Ah Bienvenus Clandestins ! ABC'éditions
Al groupe 309
Amnesty France groupe 383 Tolbiac
Amnesty France groupe Paris XV
Amnesty France Paris 15e
Amnesty International France
Amoureux au ban public
Anafé et ASSFAM
APICED
Association "L'autre c'est nous"
Association française des justes démocrates
ASTA
ATD Quart Monde
Attac France
Attac, commission "migrations"
Autremonde
CCFD/Pastorale des Migrants
CCFD-Terre Solidaire
Cedetim
Centre Primo Levi
Citoyens Solidaires 06
Collectif de soutien aux réfugiés: Saint Hippolyte du Fort 30170 + tous collectifs du Gard et de l' Hérault;
Collectif des sans papiers et migrants de Paris
Collectif Lille Nouvelle Jungle
Collectif Migrant-E-s Bienvenue 34
Collectif PARIS 20ème Solidaire avec tou.te.s les migrant.e.s
Collectif Réseau de solidarités Hà'tel de Crouy
Collectif sénonais
Collectif sénonais de soutien aux migrants et réfugiés
Comede
Comité d'accueil 72
Coordination SUD
CRID
DIEL/CISPM
DiEM25

DiEM25 / Nogent d'ailleurs
Emmaus International
Ensemble
ESPACE Espace de Soutien aux Professionnels de l'Accueil et du Conseil aux Etrangers
EST solidarité aux Etrangers
Fondation France Libertes
FORIM
Français langue d'accueil
Gisti
Grdr Migration-Citoyenneté-Développement
Groupe "Ardèche Sud" Amnesty International
Inflechir
INTERDEMOS / VACARME
IPAM
Kiron France
Kolone
La Cabane juridique
La Cimade
La Vie Nouvelle
L'Auberge des Migrants
LDH
Le Mouvement de la Paix
Les amis de la Roya citoyenne
Médecins du Monde
MigrENS
Mouvement Utopia
NPA et Collectif Migrants 19ème
Plateforme de services aux migrants (PSM)
P'tit Dej à Flandre
Quartiers Solidaires
Réseau Soutien Migrants 89
RESOME
secours catholique
Terre d'Errance
Tous Migrants
Tous migrants 73
Union syndicale Solidaires
Utopia 56

Annexe 2.

Restitution des ateliers du matin - objectifs , attentes

<i>Groupe A</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Construire un mouvement massif d'opinion et d'action refusant l'intolérable.</i>- <i>Volonté de faire émerger une politique alternative et durable d'accueil universel et inconditionnel en France et en Europe .</i>- <i>Formuler un socle de valeurs communes dans l'objectif de faire progresser le droit international en matière de défense des droits fondamentaux.</i>
<i>Groupe B</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Définir des politiques alternatives (repenser les outils internationaux, proposer un argumentaire critique souple et force de proposition politique).</i>- <i>Gagner la bataille de l'opinion, ne pas diviser. Inscire les migrations dans la lutte contre les exclusions.</i>- <i>S'assurer d'une place centrale des migrants dans le processus des EG.</i>
<i>Groupe C</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Créer un rapport de force pour remettre en cause la politique migratoire actuelle en France, aux plans européen et international.</i>- <i>Se réunir autour d'un principe commun : l'application des droits fondamentaux.</i>- <i>Proposer une politique alternative , mais comment ? En créant un nouveau cadre légal ? En proposant des actions concrètes ? En contournant le modèle via nos actions ?</i>
<i>Groupe D</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Créer une coordination des associations et collectifs afin qu'émerge une force nationale pour un changement radical de politique migratoire.</i>- <i>Créer un rapport de force pour revendiquer une politique migratoire française et européenne respectueuse de l'égalité des droits.</i>- <i>Sensibiliser l'opinion publique aux différentes migrations pour lutter contre la politique d'invisibilisation et la violence institutionnelle.</i>
<i>Groupe E</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Créer une dynamique collective incluant les migrants.</i>- <i>Donner de la visibilité (grand public) et créer un rapport de force (autorités institutionnelles).</i>- <i>Être force de propositions (législatives).</i>
<i>Groupe F</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Démontrer qu'il existe (que nous sommes) un front uni s'opposant aux politiques migratoires actuelles.</i>- <i>Développer une pensée nouvelle (mettre en avant une autre vision) de l'immigration. En déconstruisant les préjugés. En expliquant les racines, etc</i>- <i>Déboucher sur des plans d'action (ex. campagne, moratoire...sur des thèmes comme Dublin, rétention, expulsion, délit de solidarité...).</i>

